



## RECOMMANDATIONS POUR LA BIBLIOGRAPHIE

Ce document fait partie d'un ensemble de recommandations et outils destinés aux auteurs (voir « À lire »).  
La mise aux normes des publications est de la responsabilité des auteurs/éditeurs scientifiques.

sommaire :

- 1 - Références dans les notes de bas de page
- 2 - Développement en bibliographie
  - . Typographie des éléments
  - . Exemples selon la nature d'ouvrage



### avant de commencer

Les évolutions des normes de publication sont signalées par le symbole \*.

### Zotero

MOM Éditions a établi deux feuilles de style Zotero pour vous permettre d'établir votre bibliographie selon ses normes : l'une est dédiée aux articles/ouvrages rédigés en français, l'autre aux articles/ouvrages rédigés en anglais.

☞ *feuilles de style téléchargeables depuis le [dépôt des styles de Zotero](#).*

☞ *voir aussi les formations Zotero organisées par la [Bibliothèque de la MOM](#).*

### Principes de base pour une bibliographie

Elle doit être complète et précise.

Elle doit avoir une présentation constante : harmoniser la mise en forme des notices, y compris si l'ouvrage comporte plusieurs bibliographies ; présenter les informations d'une notice toujours dans un même ordre.

Les références bibliographiques sont basées sur le système dit de Harvard : on utilise le binôme « auteur date » pour la citation dans le texte et pour les références développées, par ordre alphabétique, dans la bibliographie.

Chaque référence présente dans l'article/le chapitre doit impérativement être développée en bibliographie.

### Typographie selon la langue

On applique les règles de typographie de la langue de rédaction de l'article ou de l'ouvrage.

Les recommandations ci-après traitent des articles ou ouvrages rédigés en français.

## 1 - Références dans les notes de bas de page

La note étant en soi un renvoi, il n'est pas nécessaire de l'introduire par un mot : éviter l'emploi de « cf. » (qui a le sens de « comparer »), si nécessaire préférer « voir », sinon ne rien mettre.

Le nom de l'auteur, tapé en minuscules, est suivi de l'année et des pages concernées.

Durand 1980, p. 181-188. **NE PAS FAIRE : p. 181-8 NI 181-88 PAS DE pp.**

Les noms des auteurs sont séparés d'une virgule.

Hunt, Johnson, Kagan 2002.

Pour quatre auteurs et plus, on utilise « *et al.* » après le premier nom. En bibliographie tous les auteurs sont cités.

Jones *et al.* 1912.

On ne précise pas (éd.) ou (dir.) à cet endroit, cela est fait en bibliographie.

La pagination doit être la plus précise possible : éviter l'usage de « *sq.* » (**PAS** « *sqq.* ») ou « et suiv. ».

Les titres d'un auteur parus une même année sont distinguées par a, b, etc., placées après l'année et sans espace.

Martin 1974a, p. 1-12.

Si des auteurs homonymes ont publié la même année, on ajoute l'initiale du prénom.

**C.** Dupond 1932 ; **D.** Dupond 1932.

Pour séparer plusieurs références, on utilise le point-virgule.

Gould 1980, p. 11 ; Hodder 1980, p. 26.

## 2 - Bibliographie

La vérification des références bibliographiques est indispensable. Afin de les corriger et les compléter, on se fonde notamment sur les catalogues suivants :

BnF : <http://catalogue.bnf.fr> Sudoc : <http://www.sudoc.abes.fr>

**\* Les références se présentent de la façon suivante :**

L'entrée se fait par le rappel du binôme « auteur date », suivi d'un deux-points.

Les noms sont donnés en minuscules (avec capitale initiale).

On utilise « dans » (**PAS in**).

Nom 1999 : P. Nom, *Titre ouvrage*, ville, maison d'édition, 1999.

ou Nom 1999 : P. Nom, « Titre article », dans P. Nom (dir.), *Titre ouvrage*, ville, maison d'édition, 1999, p. 0-0.

ou Nom 1999 : P. Nom, « Titre article », *Titre revue* 0, 1999, p. 0-0.

## Typographie des éléments (concerne les articles et ouvrages rédigés en français)

### Abréviations

• Ouvrage

Si, pour une raison particulière à l'ouvrage, une référence bibliographique doit être abrégée autrement qu'en auteur/date, on indique la liste des abréviations utilisées en début de bibliographie.

*PAT* : D.R. Hillers, E. Cussini, *Palmyrene Aramaic texts*, Baltimore/Londres, John Hopkins university press, 1996.

• Revue

> Pour le domaine de l'Antiquité, on abrège le nom des périodiques selon les recommandations de l'[Année philologique](#).

Dickie 1991 : M.W. Dickie, « Heliodorus and Plutarch on the Evil Eye », *CPh* 86, 1991, p. 17-29.

> Pour les revues qui n'ont pas d'abréviation usuelle, une liste doit figurer au début de la bibliographie, présentée ainsi :

*ResAntiq* : *Res Antiquitatis. Journal of Ancient History* (Lisbonne).

### Nom d'auteur

Initiale du/des prénom(s) suivi du patronyme, en minuscules (avec capitale initiale).

**\* Le prénom est abrégé à l'initiale.**

Les initiales de prénoms composés anglo-saxons sont donnés sans espace.

J. Dupont J.-F. Dupont D.A.B. Wright **NE PAS FAIRE : J.-Ft.**

Il n'y a pas de virgule entre le nom de l'auteur et l'année.

**\* S'il y a plusieurs ouvrages d'un même auteur, répéter le nom pour chaque référence (NE PAS mettre de tiret cadratin).**

La mention « dir. » se place après le(s) nom(s).

F. Laubenheimer (dir.)

Les recueils d'articles dirigés par un ou plusieurs responsables éditoriaux sont signalés par « dir. » ; « éd. » est réservé à l'édition de sources.

On harmonise toujours vers le français « éd. » ou « dir. ».

**NE PAS FAIRE :** a cura di Hg. Hrsg. ed. eds. éds.

### Titre et sous-titre

Distinguer le sous-titre du titre par un point.

*Une éducation grecque. Rites de passage et construction des genres dans le roman grec ancien*

Si un numéro est compris dans le titre, il est composé en romain et le point est placé après.

*Zeugma V. Les objets*

### Tome, volume

Si le tome d'un ouvrage possède un titre propre, préciser ce dernier après le titre et le numéro de tome.

P.-L. Gatier, J. Aliquot, L. Nordiguian (dir.), *Sources de l'histoire de Tyr, t. II, Textes et images de l'Antiquité et du Moyen Âge*, Beyrouth, PUSJ/Presses de l'Ifpo, 2017.

### Typographie des titres d'ouvrages publiés à l'étranger

Les références d'ouvrages respectent la typographie française (signes de ponctuation, guillemets).

Mais pour les majuscules : suivre les règles typographiques de la langue de publication (en anglais, pas de majuscule systématique).

*Wasserspeicherung in Zisternen : ein Beitrag zur Frage der Wasserversorgung früher Städte*  
« The Pre-Islamic glass bracelets of Palestine » **NE PAS FAIRE :** « The Pre-Islamic Glass Bracelets of Palestine »

### Collection

\* Elle n'est pas mentionnée.

Si cela est indispensable à la discipline, la collection est placée avant la ville.

P. Nom, *Titre*, [collection] [n°], ville, 1999.

### Ville d'édition

Elle doit être indiquée en français (langue de rédaction de l'ouvrage/l'article).

Londres Naples Munich **NE PAS FAIRE :** London Napoli München

\* S'il y a plusieurs villes d'édition, on les sépare avec une barre oblique (sans espace avant ni après).

C. Redman, *Social Archaeology*, New York/Londres, 1978.

S'il n'y a pas de ville, préciser « s.l. » (en romain et sans espace).

### Maison d'édition

\* On mentionne la maison d'édition (Seuil, PUF, etc.), après la ville d'édition.

R. Oursel, *L'art en Savoie*, Paris, Arthaud, 1975.

Écrire « Éditions » uniquement si ce mot fait partie intégrante du nom de l'éditeur.

CNRS Éditions Éditions de Minuit

Pour les éditions anciennes qui portent un nom d'imprimeur et non d'éditeur, faire précéder de « Impr. »

Si l'éditeur n'est pas connu, mettre la mention « s.n. » (en romain et sans espace).

Dans le cas d'une coédition, les noms sont séparés par une barre oblique.

*Berbères, de rives en rêves*, cat. exp. (Abbaye de Daoulas, 16 mai 2008 - 4 janvier 2009), Saint-Maur-des-Fossés/Daoulas, Sépia/EPCC-Abbaye de Daoulas, 2008.

### Année

\* L'année de parution est portée en fin de référence.

On indique :

> « s.d. » pour un ouvrage (souvent ancien) dont on ne connaît pas la date de parution

> « à paraître » pour un ouvrage déposé chez un éditeur ou en cours d'impression. **NE PAS FAIRE :** « sous presse »

## Réédition, tirage, reprise, traduction

Toutes les précisions utiles aux lecteurs se mettent entre parenthèses, à la fin de la référence.

> Pour une édition autre que la première, on indique le numéro de l'édition utilisée.

Will 1980 : É. Will, *Le monde grec et l'Orient*, Paris, PUF, 1980 (2<sup>e</sup> éd.).

**NE PAS FAIRE** : Will 1980<sup>2</sup> NI Will 1980 [1972]

> Pour les sources antiques, on précise, si nécessaire selon la discipline, la date de la 1<sup>re</sup> édition ou du 1<sup>er</sup> tirage.

Budé, Martin 2002 : Eschine, *Discours*, t. I, *Contre Ctésiphon*, texte établi et traduit par G. de Budé, V. Martin, Paris, Les Belles Lettres, 2002 (1<sup>er</sup> tirage 1928).

> On précise si un article a été réédité dans un autre volume.

Van't Dack 1985 : E. Van't Dack, « La collégialité dans les commandements éponymes de l'armée lagide », *CE* 60, 1985, p. 379-392 (repris dans *Ptolemaica Selecta. Études sur l'armée et l'administration lagides*, Louvain, s.n., 1988, p. 103-123).

> On peut spécifier si l'ouvrage a été traduit dans une autre langue ou s'il s'agit d'une traduction.

Hansen 1993 : M.H. Hansen, *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène : structure, principes et idéologie*, Paris, Les Belles Lettres, 1993 (trad. fr. S. Bardet).

## Exemples selon le type d'ouvrage

Dans les exemples suivants nous écrivons l'entrée de la référence « Nom 1999 : » seulement dans les cas particuliers.

### Monographies

P. Nom, *Titre*, ville, éditeur, 1999.

F. Chamoux, *Marc Antoine : dernier prince de l'Orient grec*, Paris, Arthaud, 1986.

### Ouvrages collectifs

P. Nom (dir.), *Titre*, ville, éditeur, 1999.

P. Nora, M. Agulhon (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. I, *La République*, Paris, Gallimard, 1949.

### Articles de revues

P. Nom, « Titre article », *Titre revue* 99, 1999, p. 0-0.

Les numéros de revues se composent en romain, sans virgule avant.

P. Gauthier, « Les assemblées électorales et le calendrier de Samos à l'époque hellénistique », *Chiron* 31, 2001, p. 211-227.

La double numérotation revue/fascicule est donnée avec une barre oblique, sans autre mention.

O. Bronceer, « Excavations on the north slope of the Acropolis », *Hesperia* 7/2, 1938, p. 161-263.

**NE PAS FAIRE** : *Hesperia* 7 (2), *Hesperia* 7 n° 2, etc.

### Articles d'ouvrage collectif

\* La référence de l'ouvrage collectif est introduit par « dans » (**ET NON PAR** « in »)

Le nom du/des directeur(s) d'ouvrage, quand il est mentionné, est en minuscules.

P. Nom, « Titre article », dans P. Nom (dir.), *Titre ouvrage*, ville, éditeur, 1999, p. 0-0.

T.B. Mitford, « The status of Cypriot epigraphy », dans *Actes du deuxième Congrès international d'épigraphie grecque et latine, Paris 1952*, Paris, A. Maisonneuve, 1953, p. 166-175.

M. Dondin-Payre, « Forum et structures civiques dans les Gaules : les témoignages écrits », **dans**

A. Bouet (dir.), *Le forum en Gaule et dans les régions voisines*, Bordeaux, Ausonius, 2012, p. 55-63.

### Revue portant un titre

P. Nom, « Titre article », dans P. Nom (dir.), *Titre ouvrage*, [publié dans] *Titre revue* 99, 1999, p. 0-0.

M. Bats, « Grec et gallo-grec : les graffites sur céramique aux sources de l'écriture en Gaule méridionale (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) », dans M. Feugère, P.-T.Y. Lambert (dir.), *L'écriture dans la société gallo-romaine. Éléments d'une réflexion collective*, publié dans *Gallia* 61, 2004, p. 7-20.

## Actes de colloque, de séminaire, etc.

Vérifier si la mention des actes fait partie du titre ou s'il est le sous-titre (i.e. il figure sur la page de titre à l'intérieur de l'ouvrage).  
À défaut, on ne l'indique pas.

- « Actes... » fait partie du titre

P. Nom, « Titre article », dans P. Nom (dir.), *Titre actes*, ville, éditeur, 1999, p. 0-0.

D. Barthélemy, F. Lamoine, « La céramique pré-augustéenne et augustéenne de Mâcon : essai de synthèse », dans L. Rivet (dir.), *Actes du congrès de Libourne, 1<sup>er</sup>-4 juin 2000*, Marseille, SFECAG, 2000, p. 197-210.

- « Actes... » est le sous-titre

P. Nom, « Titre article », dans P. Nom (dir.), *Titre ouvrage. Actes du colloque*, ville, éditeur, 1999, p. 0-0.

E. Caire, « Le bruit des assemblées : Athènes, Sparte, Tarente », dans M.T. Schettino, S. Pittia (dir.), *Les sons du pouvoir dans les mondes anciens. Actes du colloque international de l'université de La Rochelle, 25-27 novembre 2010*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2012, p. 71-95.

## Thèses et autres travaux inédits

- Thèse

P. Nom, *Titre*, type de mémoire, établissement, année de soutenance (inédit).

G. Castel, *Matériaux pour servir à une étude de l'habitat rural et bédouin en Égypte*, thèse de doctorat, université Lumière Lyon 2, 1979 (inédit).

U.S. Moorti, *Megalithic culture of South India*, PhD, University of Poona, 1985 (inédit).

- Rapport

P. Nom, *Titre*, type de rapport, opérateur [= producteur du rapport], lieu de conservation, ville, année (inédit).

G. Ayala, *Anse, 611, route de Grave*, rapport de diagnostic, Inrap, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, SRA, Lyon, 2008 (inédit).

T. Silvino, *Fareins (Ain), Lotissement artisanal « La Gravière »*, rapport de fouille, Archéodunum, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, SRA, Lyon, 2007 (inédit).

## Auteur ancien et éditions d'auteur ancien

\* Les sources anciennes sont, soit intégrées à la bibliographie, soit isolées dans une rubrique dédiée, au début. L'auteur opte pour le système pertinent selon la discipline de l'ouvrage.

- Sources intégrées à la bibliographie

L'entrée des ouvrages se fait par le nom de l'éditeur scientifique.

**NE PAS** établir d'entrée de type « Aristote 2002 », « Rabelais 1995 » : auteur/éditeur et année doivent se correspondre.

Nom éditeur(s) 1999 : [Nom auteur ancien], *Titre de l'œuvre*, éd. [et trad.] P. Nom, ville, éditeur, 1999.

Bourcery, Ponchont 1930 : Lucain, *La Guerre civile. La Pharsale*, t. II, livres VI-X, éd. et trad.

A. Bourcery, M. Ponchont, Paris, Les Belles Lettres, 1930.

Flacelière *et al.* 1993 : Plutarque, *Vies*, t. I, *Thésée-Romulus. Lycurgue-Numa*, éd. et trad. R. Flacelière,

E. Chambry, M. Juneaux, revu par J. Irigoien, Paris, Les Belles Lettres, 1993.

Bartoletti 1959 : *Hellenica Oxyrhynchia*, éd. V. Bartoletti, Leipzig, Teubner, 1959.

- Sources isolées en début de bibliographie

L'entrée des ouvrages se fait par le nom de l'auteur ancien

[Nom auteur ancien], *Titre de l'œuvre*, éd. [et trad.] P. Nom, ville, éditeur, 1999.

Dion Cassius, *Histoire romaine*, vol. VII, livres L-LV, éd. et trad. E. Gros, V. Boissée, Paris, Firmin Didot, 1865.

Eschyle, *Tragédies*, t. II, *Agamemnon, Les Choéphores, Les Euménides*, éd. et trad. P. Mazon, Paris, Les Belles Lettres, 1925.

*Anthologie grecque*, t. II, *Anthologie palatine*, livre V, éd. et trad. P. Waltz, J. Guillon, Paris, Les Belles Lettres, 1960 (2<sup>e</sup> éd.).

## Articles de dictionnaires ou d'encyclopédies

\* La rubrique est entre guillemets (comme un titre d'article) ; la tomaiison est en chiffres romains grandes capitales.

P. Nom, « mot », *Titre dictionnaire/encyclo.* tome, ville, éditeur, 1999, p. 0-0.

J.-C. Balty, « Antiocheia », *LIMC I*, Zurich, Artemis, 1981, p. 840-851.

## Catalogues d'exposition

Les informations relatives à l'exposition elle-même peuvent être précisées (facultatif) ; elles sont alors placées entre parenthèses.

Nom 1999 : P. Nom, *Titre*, cat. exp. (ville, établissement, dates de l'expo), ville, éditeur, 1999.

Vivier 2007 : M.-F. Vivier (éd.), *Ideqqi. Art de femmes berbères*, cat. exp. (Paris, musée du Quai Branly, 19 juin-16 septembre 2007), Milan/Paris, 5 Continents/Musée du quai Branly, 2007.

S'il n'est pas possible de citer les auteurs :

Collectif 2000 : *D'après l'Antique*, cat. exp. Paris, Réunion des musées nationaux, 2000.

## Comptes rendus

- Compte rendu sans titre

P. Nom, compte rendu de « référence de l'ouvrage étudié », *Revue* 99, 1999, p.0-0.

P. Gauthier, compte rendu de « A.L. Boegehold *et al.*, *The Athenian Agora XXVIII. The lawcourts at Athens* », *L'Antiquité classique* 66/1, 1997, p. 540-541.

- Compte rendu avec titre

P. Nom, « Titre du compte rendu » (compte rendu de + référence de l'ouvrage étudié), *Revue* 99, 1999, p.0-0.

P. Roesch, « Sur un nouveau recueil de lois sacrées » (compte rendu de Fr. Sokolowski, *Lois sacrées des cités grecques*, Paris, 1969), *L'Antiquité classique* 40/1, 1971, p. 201-209.

## Citation d'une référence électronique

- Titre papier avec version électronique

P. Nom, « Titre article », Référence ouvrage ou revue, année, p. 0-0, <http://www> (consulté le 01/01/1999).

R. Jaubert, B. Geyer, F. Debaine, M. Al-Dbiyat, « L'exploitation des eaux de subsurface des marges arides de Syrie : dégradation ou transformation ? », *Sécheresse* 13/1, 2002, p. 43-50, [http://www.jle.com/fr/revues/sec/sommaire.phtml?cle\\_parution=694](http://www.jle.com/fr/revues/sec/sommaire.phtml?cle_parution=694) (consulté le 25/06/2019).

- Titre électronique uniquement, paru dans une maison d'édition

P. Nom, « Titre article », dans P. Nom, *Titre*, ville, éditeur, 1999, <http://www> (consulté le 01/01/1999).

N. Dziub, « Les sirènes, d'Homère à Harry Potter », dans F. Bièvre-Perrin, É. Pampanay (dir.), *Antiquipop. La référence à l'Antiquité dans la culture populaire contemporaine*, Lyon, MOM Éditions, 2018, <http://books.openedition.org/momeditions/3380> (consulté le 11/02/2019).

- Titre électronique uniquement (blog, carnet de recherche, site « privé », etc.)

P. Nom, « Titre article », Nom du site web, 1999, <http://www> (consulté le 01/01/1999).

C. Chapignac, « L'Aziliens sud-ardéchois : le début de l'enquête », *ArchéOrient - Le Blog*, 2019, <https://archeorient.hypotheses.org/12009> (consulté le 14/06/2019).